

Extrait des délibérations

Conseil Municipal

de la Commune de Tharaux

Séance du 6 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 07
Nombres de membres présents : 06
Date de la convocation : 28/02/2018
Date d'affichage : 28/02/2018

L'an deux mille dix huit et le six mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Danièle Tayolle, Maire de Tharaux,

Présents : Danièle Tayolle, Sylvain Chapus, Charmasson Sylvain, Alain Aribert, Claudette Aribert, Renaud Marchelidon Claudette Aribert, Mathieu Charmasson

Excusé : Mathieu Charmasson,

Secrétaire de séance : Renaud Marchelidon

Délibération n°10-2018

Motion de soutien aux avocats du barreau d'Alès

Dans le cadre du projet de réforme de la carte judiciaire, Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la motion des avocats du barreau d'Alès.

Le projet de réforme de la future organisation des tribunaux de première instance du département de Gard supprimerait le Tribunal de Grande Instance d'Alès pour le remplacer par un autre type de juridiction.

Tout déclassement du Tribunal de Grande Instance d'Alès impliquerait la perte de la majeure partie de ses compétences.

Considérant que tous les citoyens doivent avoir accès à une justice de proximité, Madame le Maire propose de soutenir la motion présentée par les avocats du barreau d'Alès.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de soutenir cette motion.

DEMANDE le maintien du Tribunal de Grande Instance d'Alès dans le cadre de la future organisation des tribunaux de première instance du Département du Gard.

Pour extrait conforme
Mme le Maire

